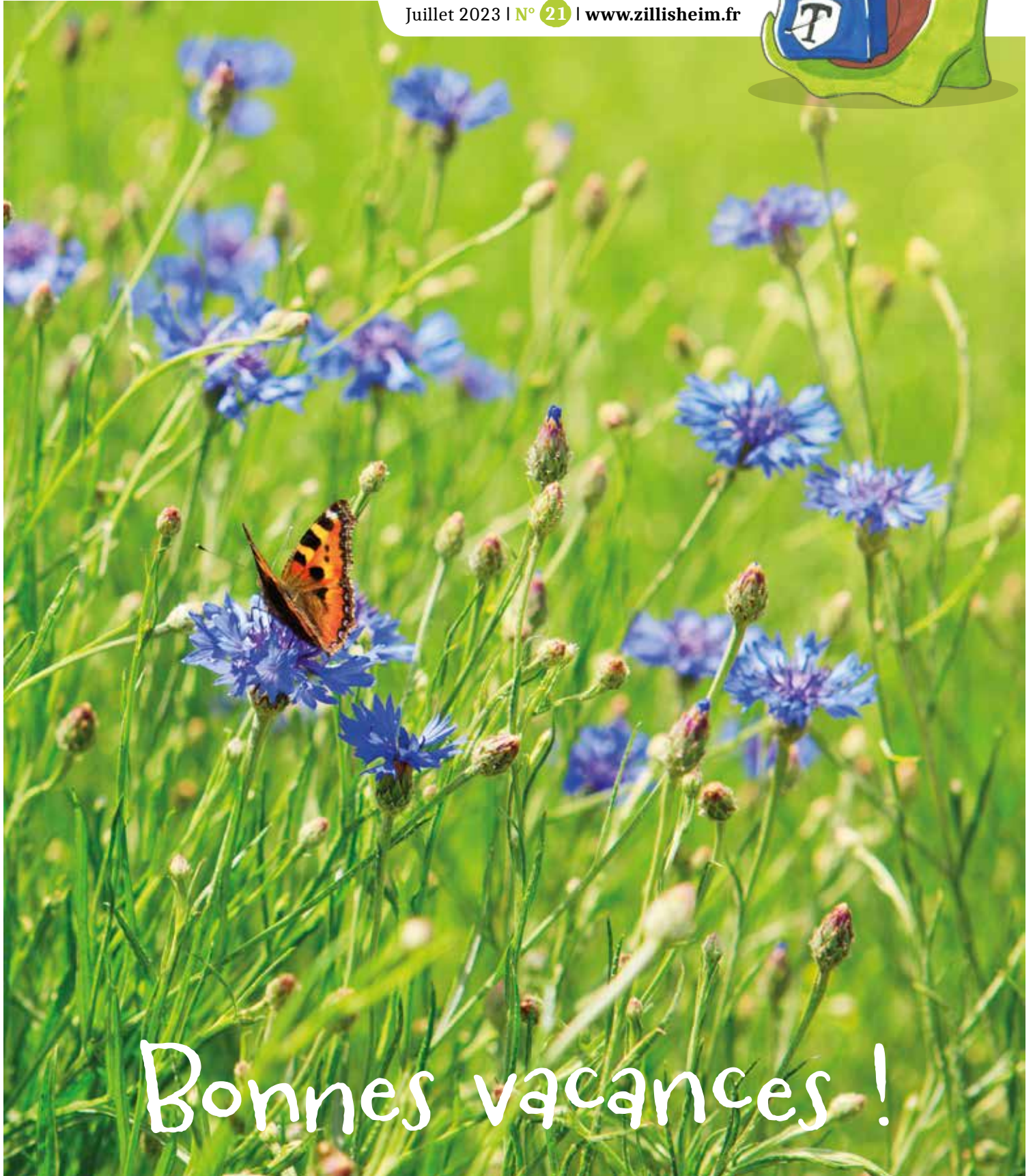


Zillis' info

Juillet 2023 | N° 21 | www.zillisheim.fr



Bonnes vacances !

Bulletin de la commune de Zillisheim

Sommaire

L'édito 01

La vie du village 02

Le Sundgau à la pointe de la méthanisation agricole !	02
Assemblée Générale de l'UNC le 31 mars	03
Travaux	03
Commémoration du 8 mai et Exposition « Paras de France »	04
Après-midi loto le 11 mai	05
Sophrologie	05
Activité jeux de société	06
Une nouvelle association à Zillisheim	06

Participation citoyenne 07

Forum citoyen de la transition écologique le 4 mars 2023	07
Journée Citoyenne le 13 mai	08
Réunion publique rue de la Vallée	09

Nos finances 10

Le compte administratif 2022	10
Le budget primitif 2023	11
Des résultats encourageants pour les économies d'énergie	14
Coût des dégradations	15
Le mécénat au secours de notre forêt	15

Retour en images 16

Décorations de Pâques	16
Visite du Ministre des Armées au RMT	16

Nos écoles 17

Ecole maternelle	17
Ecole élémentaire	18
Périscolaire	20

Evènements à venir 21

Notre histoire 22

Souvenirs d'enfance à Zillisheim	22
----------------------------------	----

Manifestations du village 23

Marché de Pâques	23
Journée de la pêche	24
Bourse aux vêtements	24

Solidarité 25

Opération tulipes le 11 mars 2023	25
Remise chèque AAFASC	25
Service MDPH en ligne	25
Enquête AMAELLES	26
Inscription au registre des personnes isolées et fragilisées	26

Environnement 27

Un banc n'est pas... un WC !	26
Challenge vélo	27
Un fleurissement raisonné	27

Etat civil 28

Anniversaires	28
Carnet du 1 ^{er} mars au 31 mai 2023	29



Mairie de Zillisheim

1 Place du Général de Gaulle
68720 ZILLISHEIM

Tél. 03 89 06 25 22

E-mail : mairie@zillisheim.fr

www.zillisheim.fr

Mairie de Zillisheim

Application Comm'une Actu

Horaires du secrétariat

Lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30

L'édito



« Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le mois de mai dernier nous étions à **mi-course de nos mandats d'élus**. Cette période a été marquée par plusieurs crises particulièrement sévères pour notre pays : les crises sanitaires, sociales, énergétiques, politiques, environnementales, inflationnistes... Vos élus ont malgré tout maintenu la trajectoire du programme qui vous a été proposé lors des élections municipales. Des projets ont été menés, d'autres ont été retardés en fonction de nos capacités budgétaires. Des priorités ont également dû être inversées à la suite de la crise énergétique. Vous suivez régulièrement ces évolutions dans le bulletin communal, je ne m'y attarderai donc pas davantage.

Vous constatez également que nous avons fait évoluer le **Zillis'info**. Il sera plus conséquent avec toutes les informations relatives à la réalisation des différents projets, de la vie du village, etc. Je vous laisse découvrir les différentes rubriques dans ce numéro qui paraîtra deux fois par an. Entre ces 2 numéros paraîtra un **Zillis'actu** mensuel, plus succinct, pour vous informer des différents événements à venir et vous transmettre toutes les informations pratiques. Je veux remercier ici le personnel administratif qui met en forme les bulletins, les élus qui rédigent les articles ainsi que ceux qui se chargent régulièrement de leur distribution.

Dans notre programme nous nous étions engagés, entre autres, à encourager l'**implication citoyenne** en organisant des **ateliers participatifs**. Cette démarche a été lancée par la conseillère déléguée qui en a la charge, Madame Marie KRAUTH. Plusieurs réunions ont déjà rassemblé quelques dizaines de personnes. Des débuts encourageants. Dans le contexte actuel de crise politique il me paraît essentiel de faire participer les habitants à la vie du village et permettre ainsi l'émergence de projets citoyens. Je vous invite à rejoindre ce groupe pour contribuer aux débats et enrichir les réflexions.

Le 22 mai dernier un **violent orage** s'est abattu sur les villages de Flaxlanden et Zillisheim. Le centre du village a été inondé et une vingtaine de maisons a vu l'eau monter dans les caves. Nos pompiers renforcés par ceux des casernes de 5 villages voisins sont intervenus rapidement pour aider les sinistrés à pomper et évacuer l'eau envahissant les sous-sols. Merci à tous ces pompiers volontaires pour leur aide bien appréciée. Je souhaite préciser que les bassins d'orage ont pleinement joué leur rôle. De même la rotation des cultures mise en place par la commune avec la chambre d'agriculture, a permis de **limiter les coulées de boues** grâce à la diversité des cultures sur les collines.

Je vous souhaite à tous de bien profiter de l'été et de passer des vacances sereines et reposantes pour les enfants, parents et grands-parents sans oublier les personnes isolées.

Bien à vous.



Votre Maire,
Michel LAUGEL

Zillis'info

Juillet 2023 | N° 21

Directeur de la publication :

Michel LAUGEL

Comité de rédaction :

Christine WOLFF, Fabienne GIURIATI,
Marie KRAUTH, Chiara RICCHIUTI
et Marie SCHWOB

Réalisation graphique et impression :

Imprimerie Centrale à Mulhouse



Zillis'info | Juillet 2023 | www.zillisheim.fr

01

Le Sundgau à la pointe de la méthanisation agricole !

Le Sundgau à la pointe de la méthanisation agricole !

À Gommersdorf et à Traubach-le-Bas, deux unités de méthanisation portées par un collectif d'une trentaine d'agriculteurs, produisent depuis 2021, du biométhane, un gaz vert, local et renouvelable, « Made in Sundgau ».

Pour produire ce biométhane, ce sont les vaches qui sont ici les stars ! En effet, les effluents d'élevage, c'est-à-dire le fumier et le lisier, participent à alimenter les méthaniseurs à hauteur de 80 % et deviennent donc des ressources qu'il est possible de valoriser énergétiquement.



Le gaz produit dans le Sundgau alimente chaque année l'équivalent en chauffage de 7600 foyers et permet d'éviter 6300 tonnes de CO2 !

Le biométhane produit sur ces deux sites de méthanisation, est directement injecté sur le réseau de gaz de l'agglomération de Mulhouse, grâce à un maillage mis en place par GRDF, pour acheminer le biogaz là où il sera consommé, dont la commune de Zillisheim.

Depuis le 2 mars, les Zillisheimois et Zillisheimois consomment donc du gaz vert, sans avoir eu besoin de changer les équipements ou les habitudes !

Les avantages du gaz vert

Le biométhane, comme le gaz naturel, sert à se chauffer et à cuisiner mais pas seulement. Utilisé comme carburant, le BioGNV, il offre une solution de mobilité propre, en particulier pour le transport de marchandises et de personnes. En plus d'une énergie 100 % renouvelable et locale, la méthanisation produit du digestat, un résidu utilisé comme engrais organique permettant à la fois de réduire les odeurs à l'épandage par rapport aux effluents d'élevage, ainsi que l'utilisation de fertilisants de synthèse.

Le gaz vert en quelques chiffres, en Alsace et dans le Grand Est

À l'heure de la transition énergétique, le développement de la production de gaz vert permet à GRDF de distribuer une énergie de plus en plus décarbonée.

En Alsace, 17 unités de méthanisation injectent déjà du gaz vert dans le réseau de distribution, et couvrent l'équivalent de la consommation en gaz de presque 45 000 logements récents. Ce biométhane permet d'éviter l'émission de plus de 57 000 tonnes de CO2 par an.

À l'horizon 2025, 400 GWh/an de gaz renouvelable seront injectés dans les réseaux. En effet, 7 nouveaux projets permettront de décarboner le chauffage au gaz de presque 13 000 habitants supplémentaires, ou encore de couvrir l'équivalent de plus de 7 % de la consommation alsacienne en gaz desservie par GRDF.

En Région Grand Est, les 99 unités de méthanisation injectant leur production dans le réseau de distribution gaz, permettent de couvrir l'équivalent de la consommation de plus de 480 000 logements récents et d'éviter l'émission de presque 400 000 tonnes de CO2 par an. Notre Région est leader en France en termes de nombre de sites et de projets de méthanisation.

Le gaz vert contribue à l'autonomie énergétique de la France.

En 2050, 100 % du gaz consommé en France pourrait être renouvelable et produit localement.

Jonathan SCHNELL | Conseiller Municipal



Assemblée Générale de l'UNC le 31 mars

La séance de l'assemblée générale de l'UNC s'est clôturée avec la **remise de la médaille du Mérite de l'UNC bronze à Didier WOLFF**, toujours présent aux commémorations et portant fièrement le drapeau de l'association.



Travaux

Pose d'une main courante pour la rampe d'accès de l'Espace Saint Laurent



Nous ne pouvons que recommander la prudence à tous les usagers pour un partage apaisé de la chaussée.

Barrières rue des Alpes

Pour faire suite à des demandes de riverains nous ayant rendus attentifs au danger de la descente empruntée à vive allure par les cyclistes, des barrières ont été installées dans le sentier débouchant Rue des Alpes. Ceci afin de ralentir les vélos qui en sortent en s'engageant à vive allure dans la rue sus citée, car cette descente demeure dangereuse au vu des sorties des propriétés adjacentes.

Christine WOLFF-BRUAT | 1^{ère} Adjointe au Maire

Commémoration du 8 mai et Exposition « Paras de France »

La commémoration du 8 mai s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires. Les enfants présents ont été ravis de les aider à déposer les gerbes et rendre ainsi honneur à toutes nos victimes.

A l'issue de la commémoration, deux médailles de l'UNC ont été remises à deux habitants : la médaille du Djebel Vermeil à André GERBER qui a passé un peu plus de 14 mois à Setif (Algérie) et la médaille du Mérite UNC bronze à Didier BOGE, président honoraire des porte-drapeaux de la région mulhousienne et qui œuvre depuis de nombreuses années en tant que responsable du protocole et maître de cérémonie durant nos commémorations.

Félicitations à tous les deux.

Durant la semaine du 8 mai s'est également déroulée à la mairie, une exposition « Paras de France » qui a fortement intéressé les personnes qui se sont présentées.

Nous remercions Gérard HITTER et Joseph GANZER qui nous ont prêté leurs objets personnels.

Christine WOLFF-BRUAT | 1^{ère} Adjointe au Maire



Après-midi loto le 11 mai

Premier loto à Zillisheim organisé par l'accueil de jour « les Moulins de l'III », avec la participation du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, représentée par Christiane COSTECEQUE.

69 personnes de différents accueils de jour environnants ainsi que des Zillisheimois étaient inscrits C'est sous la férule de l'animatrice et organisatrice, Marine HEINRICH que les participants ont pu passer un agréable après-midi, entourés de nombreux animateurs et bénévoles. Avec comme seule question à l'issue : A quand le prochain ?

Sophrologie

Depuis le 16 mai, un groupe de seniors s'est retrouvé les mardis pendant 5 semaines, à la salle polyvalente, pour un cycle de découverte de la sophrologie ou plus exactement de Relaxation Dynamique.

Cet atelier est proposé et financé par l'Association Atout Age Alsace à destination des seniors du territoire de Zillisheim. L'accès est gratuit sur inscription auprès de la Mairie.

Il regroupe une quinzaine de personnes. Ce cycle est animé par Juliette MARCHAND, sophrologue et hypnothérapeute diplômée, établie à Mulhouse.

Améliorer le bien-être des seniors est devenu une priorité pour leur offrir une meilleure qualité de vie. La Sophrologie ou « Relaxation Dynamique » permet de prendre conscience de son corps et des éprouvés de vie (sensations, émotions, sentiments...). Cela permet d'améliorer son état d'être et de renforcer ses capacités.

Les objectifs de ce cycle de premier niveau sont d'apprendre à **prévenir le stress, gérer les émotions, récupérer de l'énergie et apprendre à se détendre**. Des pratiques simples et accessibles à tous permettent de retrouver en peu de temps tonus et efficacité, diminuer ses douleurs et atteindre un état de calme et de sérénité. L'important est de devenir auteur de son propre bien-être.

Ces séances sont aussi l'occasion de se retrouver, de créer du lien et de partager de bons moments.

Si vous êtes intéressés pour un prochain cycle sur ce thème ou d'autres thématiques comme le sommeil, la mémoire, la nutrition, l'informatique, etc. n'hésitez pas à consulter le site de **Atout Age Alsace** : www.atoutagealsace.fr

Cette association inter régime regroupant la CARSAT, la MSA, la CNRACL et un ensemble de partenaires propose, sur l'ensemble du territoire alsacien, des actions diversifiées et gratuites en faveur du bien vieillir.

Juliette MARCHAND | Sophrologue et hypnothérapeute



Activité jeux de société

L'ACL envisage de proposer à partir de septembre prochain une nouvelle activité « jeux de société » à raison de 2 après-midi par mois, le lundi de 14h à 17h.

Cette activité est accessible à tous et les jeux seront variés.

Cette annonce s'adresse à tous ceux qui veulent passer un moment convivial, rencontrer leurs congénères, faire fonctionner leurs neurones, rompre leur solitude ou tout simplement s'amuser et passer agréablement le temps.

Tout sera mis en place pour une rencontre de détente d'excellence sous la houlette de deux animatrices.



L'ACL mettra tout en œuvre pour répondre au mieux aux attentes des habitants de la commune. Bien entendu, il faudra un nombre suffisant de participants pour que cette animation puisse avoir lieu.

Merci de vous inscrire pour que cette activité déjà plébiscitée par certains puisse exister. Si cette expérience vous tente, merci de contacter :

Marianne SCHWEIGERT au 06 85 58 70 49.

A vos téléphones... Merci !

Marianne SCHWEIGERT | Présidente de l'ACL



1^{ère} manifestation de la ZB : participation à la fête de la musique des 16 et 17 juin 2023



Une nouvelle association à Zillisheim

ZELLESEBANDA (la bande de Zillisheim) est une nouvelle association d'animation qui a vu le jour ce printemps.

Nous sommes composés d'une dizaine de membres âgés de 15 à 50 ans. Joie de vivre, esprit d'équipe et bonne humeur composent ce groupe !

Notre but ? Proposer de nouvelles animations dans le village et participer aux carnavals des alentours.

Notre présentation vous plaît et vous souhaitez vous investir dans un nouveau groupe ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

A bientôt pour vous rencontrer !

Coordonnées :

Président :

SALADIN Stéphane

E-mail :

zellesebanda@gmail.com



Forum citoyen de la transition écologique le 4 mars 2023

Un forum pour passer à l'action !

De nombreux stands et animations sur différents sujets : alimentation, monnaie locale, biodiversité, énergie, réduction des déchets et transport doux, ont permis d'appréhender les actions préconisées pour s'orienter vers une société plus sobre.

Projection du film *Demain* dans le cadre du lancement de la participation citoyenne autour de la transition écologique

La participation citoyenne autour de la transition écologique

Créer une démocratie participative pour construire ensemble les défis écologiques de demain

Les citoyens et les élus s'engagent pour mener une réflexion et des actions pour mettre en place une résilience locale.

Le groupe se réunit depuis le mois d'avril une fois par mois et prépare des actions individuelles et collectives à mettre en œuvre pour tendre vers une sobriété désirable.

Nous souhaitons nous axer autour de trois piliers :

- la coresponsabilité
- connaître et bâtir des solutions partagées avec les acteurs du territoire
- reconnaître le rôle de chacun

Rejoignez-nous en contactant la mairie :

E-mail : mairie@zillisheim.fr

Tél. 03 89 06 25 22

Marie KRAUTH
Conseillère Municipale Déléguée



Nathalie Einhorn-Imfeld
Apicultrice de notre village



Fresque du climat junior
animée par Gabriel de Crozals



Réunion lancement participation citoyenne



Conférence de Michel Bourget,
naturaliste et cueilleur



Les arboriculteurs du village

Journée Citoyenne le 13 mai



MERCI A TOUS POUR VOTRE ACTIVE PARTICIPATION !!!



Réunion publique rue de la Vallée



Lors du porte-à-porte effectué dans le quartier de la rue de la Vallée et rues avoisinantes, les habitants ont exprimé plusieurs doléances sur l'aménagement.

Une étude a été diligentée par l'ADHAUR et présentée aux riverains qui ont proposé différentes améliorations.

Suite à ces échanges, l'ADHAUR va finaliser l'étude et un chiffrage sera établi. Ces éléments seront restitués lors d'une prochaine réunion.

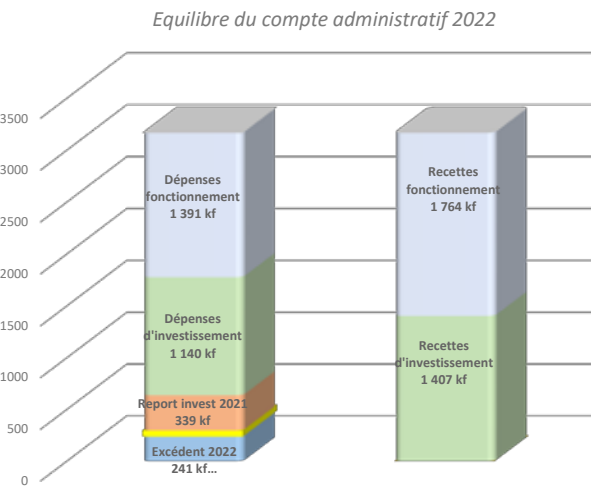
Christine WOLFF-BRUAT | 1^{ère} Adjointe au Maire



Le compte administratif 2022

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées pour l'exercice écoulé. Il est le bilan financier de la commune et comporte deux grandes sections bien distinctes :

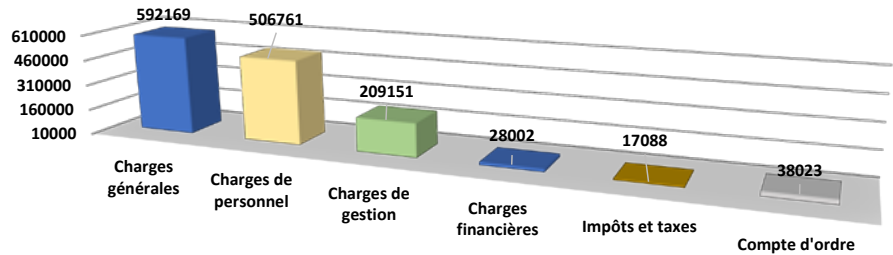
- Le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune.
- L'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou pluriannuelles, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.



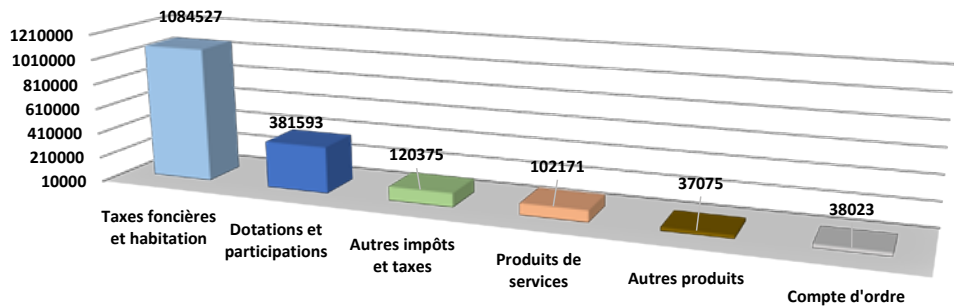
	Budget fonctionnement	Budget d'investissement	Restes à réaliser
Recettes	1 763 764	1 406 710	123 599
Dépenses	-1 391 194	-1 140 546	-182 248
Solde investissement reporté		-338 979	
Résultat	372 570 €	-72 815 €	-58 649 €

Pour l'année 2022, la commune présente un excédent global de 241 106 € (résultat de fonctionnement diminué des résultats d'investissements et restes à réaliser)

Compte administratif 2022 - Dépenses de fonctionnement

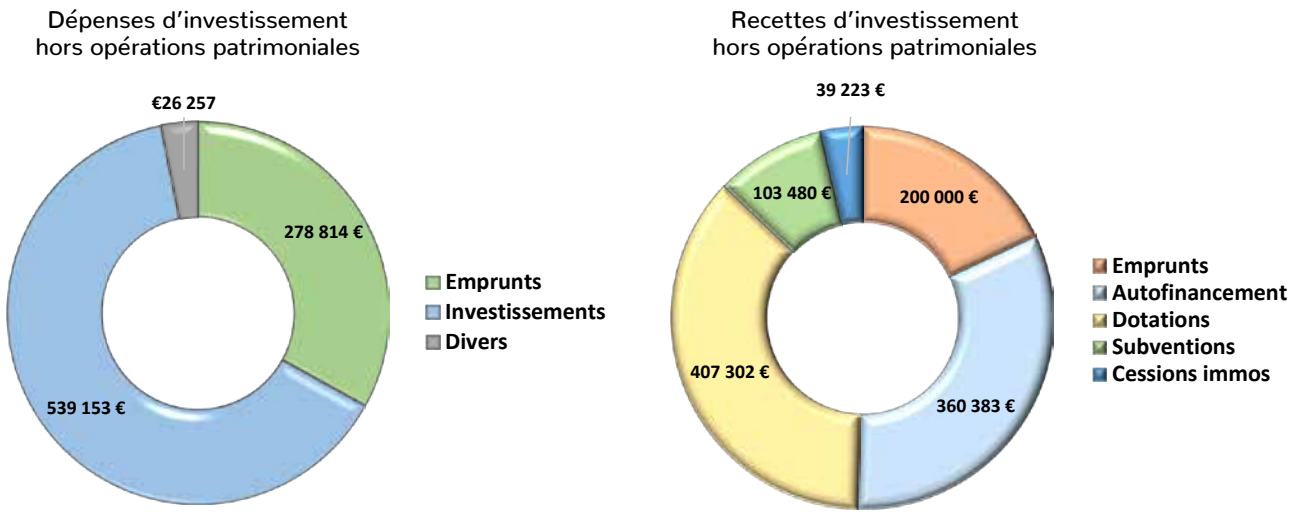


Compte administratif 2022 - Recettes de fonctionnement



- Le budget de fonctionnement permet à notre commune d'assurer le quotidien
- L'épargne brute, ou autofinancement brut d'un montant de 372 570 € résulte de la différence entre les recettes et dépenses de fonctionnement et représente le socle de la richesse financière. Le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement) s'élève à 21 %.

Compte administratif 2022 - Section d'investissement

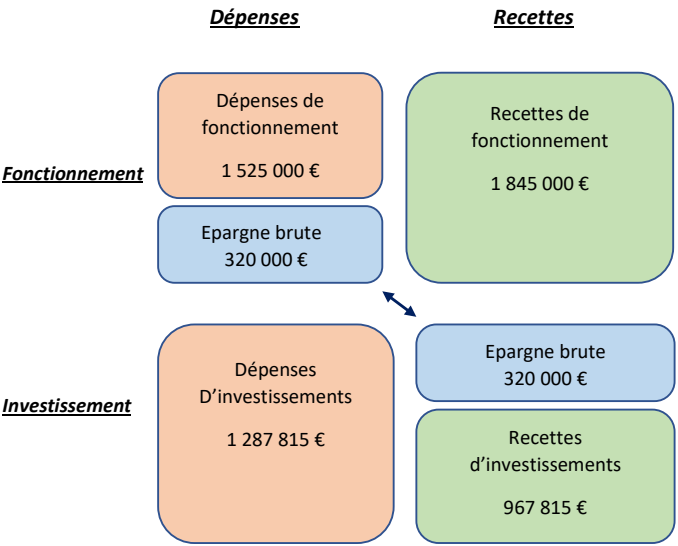


- Pour les dépenses, il s'agit entre autres, des travaux de rénovation de l'école primaire (en cours), de la réalisation d'un pôle paramédical, d'aménagements et équipements communaux, mais également des remboursements des sommes empruntées.
- En recettes, le financement des opérations d'investissement se fait grâce à l'autofinancement, les ressources propres (fctva, produits de cessions, taxes d'urbanisme), l'emprunt et les subventions d'investissement.

Le budget primitif 2023

Le budget est l'acte fondamental de la gestion communale et détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises, les orientations politiques et les moyens à mettre en œuvre.

Le budget primitif 2023 s'équilibre à 1 845 000 € en section de fonctionnement et 1 287 815 € en section investissement. L'autofinancement prévisionnel s'élève à 320 000 €.

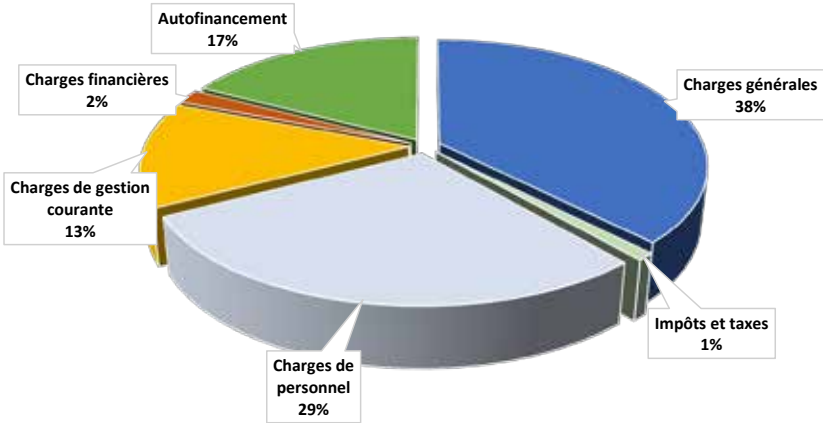


Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte difficile et inflationniste afin de préserver la capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissements nécessaires au développement de la commune.

Budget 2023 - Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

Charges générales	694 700
Impôts et taxes	17 500
Charges de personnel.....	530 000
Charges de gestion courante	249 800
Charges financières	33 000
Autofinancement projets	320 000
Total dépenses.....	1 845 000 €



La spirale inflationniste fait peser une contrainte financière forte sur le budget. En 2023, contrairement à un particulier, la commune ne pourra pas bénéficier du bouclier tarifaire sur ses factures de gaz et d'électricité et subira de plein fouet l'envolée des prix de l'énergie.

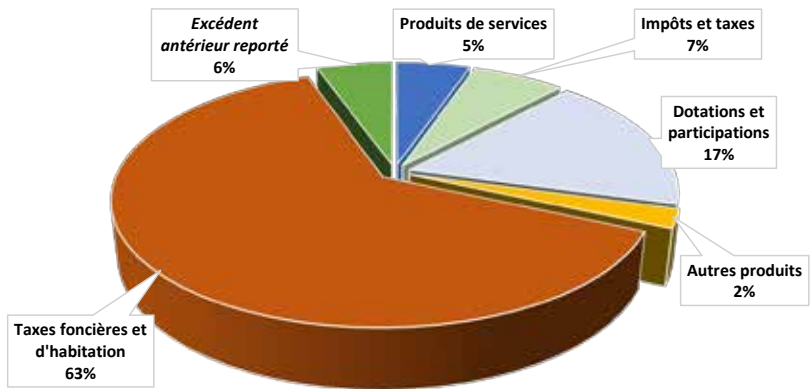
La dépense du poste « énergies » prévue au budget 2023 s'élève ainsi à plus de 200 000 € contre un coût de 114 000 € en 2022 et 73 000 € en 2021.

A noter que ce montant serait bien plus important si la commune n'avait pas pris des mesures d'économies d'énergie tels que l'équipement en LED des lampadaires et des bâtiments communaux, l'extinction partielle de l'éclairage public ainsi que l'application de consignes strictes sur les températures des locaux. Des travaux d'isolation des bâtiments, en cours ou à venir, devraient encore améliorer nos performances énergétiques.

Budget 2023 - Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se répartissent de la manière suivante :

Excédent antérieur reporté	100 000
Produits de services	97 200
Taxes foncières et d'habitation	1 160 000
Autres impôts et taxes.....	122 000
Dotations et participations.....	321 400
Autres produits.....	44 400
Total recettes.....	1 845 000 €



Fiscalité 2023

Les impôts locaux constituent la part la plus importante des ressources de la commune et représentent le dernier levier fiscal à la main des collectivités. **Le seul élément sur lequel la commune peut agir est le taux communal voté chaque année.** Celui-ci n'a progressé que de 1.50 % entre 2017 et 2022.

Le montant de cet impôt dépend également des taux votés par les autres collectivités et de l'évolution de la base locative du logement revalorisée tous les ans lors de la loi de finances par l'état.

En 2023, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties sera revalorisé de 2 %, soit :

- Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties passe de 31.20 % à 31.82 %
- Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties inchangé soit 93.49 %

Budget 2023 - Dépenses d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Ce sont des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

Report section d'investissement 2022.....	72 815
Capital de la dette	293 000
Investissements 2023	895 000
Total dépenses.....	1 260 815 €
Opérations d'ordres	27 000 €

Graphique circulaire illustrant la répartition des dépenses d'investissement 2023 :

Investissements 2023	71%
Capital de la dette	23%
Report 2022	6%

• Les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2023 s'élèvent à 895 000 €. Les principales dépenses d'équipement proposées dans ce budget sont destinées à la deuxième tranche de la rénovation énergétique de l'école primaire, l'aménagement d'une aire de jeux, vidéoprotection....

Budget 2023 - Recettes d'investissement

Excédent fonctionnement 2022.....	272 570
Dotations et fonds divers.....	168 245
Subventions.....	200 000
Emprunts	300 000
Autofinancement.....	320 000
Total recettes.....	1 260 815 €
Opérations d'ordres	27 000 €

Graphique circulaire illustrant la répartition des recettes d'investissement 2023 :

Autofinancement	25%
Emprunts	24%
Excédent fonctionnement 2022	22%
Subventions	16%
Dotations et fonds divers	13%

• La dette de la commune au 31 décembre 2022 s'élève à 1 586 k€, en légère baisse par rapport à 2021. La capacité de désendettement (temps nécessaire en années pour le remboursement complet de la dette en mobilisant la totalité de l'épargne brute) est de 4,3 ans. On considère que la situation d'une collectivité est inquiétante lorsque le nombre d'années pour rembourser la dette est supérieur à 12.

Pierre KAYSER | Adjoint au Maire

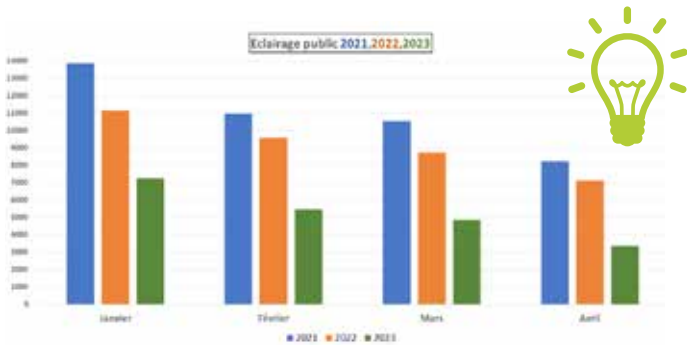




Des résultats encourageants pour les économies d'énergie

L'éclairage public

L'extinction d'un candélabre sur deux et la variation de l'intensité lumineuse selon les horaires, mises en œuvre depuis novembre 2022, donnent des **résultats encourageants**. Les consommations relevées sur les 4 premiers mois de l'année s'élèvent à 20900 kWh en 2023 contre 36500 kWh en 2022 et 43500 kWh en 2021 soit une consommation d'électricité pour l'éclairage public diminuée de **52 % en 2 ans**.



Cette diminution de la consommation permet de limiter l'impact de la hausse des prix de l'électricité pour le budget communal, participe aux efforts suite aux

difficultés nationales de production d'énergie électrique mais contribue également à la préservation de notre environnement par la limitation de la pollution lumineuse.

Les autres actions pour économiser l'énergie

Les actions pour économiser l'énergie sont au centre de la politique municipale. La rénovation énergétique de l'école élémentaire en cours sera terminée vers le 3^{ème} trimestre 2023 (pompe à chaleur et isolation du bâtiment). La commande pour le remplacement du système de régulation du chauffage de la salle polyvalente a été passée ; les travaux se feront durant la trêve estivale. Les lampes de l'éclairage et des bâtiments publics ont été remplacées à 100 % par des LED. Les activités culturelles de la salle polyvalente ont été transférées à l'espace St Laurent durant la période hivernale. Le chauffage électrique de l'atelier communal a été remplacé par des poêles à pellets. Des optimisations de réglage de chauffage ont permis de réduire la consommation de gaz dans les écoles, à la caserne, à la mairie et à l'espace St Laurent.

Merci à tous : enseignants, personnels communaux, associations, ... pour les efforts consentis.

Nous reviendrons de manière plus détaillée, dans un prochain numéro, sur les économies réalisées.

Michel LAUGEL | Maire

Coût des dégradations

La période dans laquelle nous vivons oblige la commune à agir sur différents leviers afin de réaliser des économies substantielles tout en gardant une bonne qualité de vie et un bel environnement.

Les décorations du village font partie de ces deux derniers objectifs.

Pourtant nous subissons régulièrement des vols et des dégradations qui ont un coût sur notre budget.

Depuis le mois d'août 2022 jusqu'à début avril 2023 cela représente une somme dépassant les 2 000 €.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui encouragent notre service technique lors de la mise en place de ces décorations et qui est sensible à ces remerciements.

Christine WOLFF-BRUAT | 1^{ère} Adjointe au Maire



Le mécénat au secours de notre forêt

Les frênes de la forêt de Zillisheim sont touchés par la chalarose, maladie qui engendre la mort des arbres. Les parcelles, dont les arbres dépérissants sont retirés, doivent être reboisées avec des essences plus résistantes aux changements climatiques.



Grâce à son action auprès de ses patients (1 appareil orthodontique posé = 1 arbre planté), le cabinet d'Orthodontie du Docteur Stéphane RENGIER à Saint Louis s'est proposé de financer un projet de reboisement dans notre forêt. Ainsi en coordination avec l'ONF, Office National des Forêts, une convention de mécénat a été signée avec la commune. Une contribution financière permettra à la commune de planter **600 arbres plus résistants aux maladies et à la sécheresse** soit 200 chênes sessiles, 200 sapins de Douglas et 200 noyers hybrides.



Ce reboisement est prévu au 4^{ème} trimestre 2023 et sera l'occasion d'entreprendre des actions pédagogiques diverses (notamment avec le Collège Episcopal de Zillisheim) et de sensibilisation à notre précieux patrimoine forestier.

La commune remercie bien chaleureusement toute l'équipe du cabinet du Docteur RENGIER pour son initiative citoyenne et écologique, et son engagement financier en faveur de la préservation de notre forêt communale.

Michel LAUGEL | Maire



Décorations de Pâques



Visite du Ministre des Armées au RMT
Visite du Ministre de La Défense, Sébastien LECORNU au RMT de MEYENHEIM : Le Régiment de Marche du Tchad, qui honore souvent nos cérémonies de commémoration à ZILLISHEIM, va bénéficier d'un engagement important de l'Etat en matière de Défense nationale : 20 millions d'euros seront investis à MEYENHEIM (effectifs, équipements, infrastructures, ...). Il a également procédé avec les Maires du Haut-Rhin à la signature d'une lettre d'engagement pour un effort conjoint de l'État et des collectivités, en matière de défense (logement, reclassement, investissement, ...).

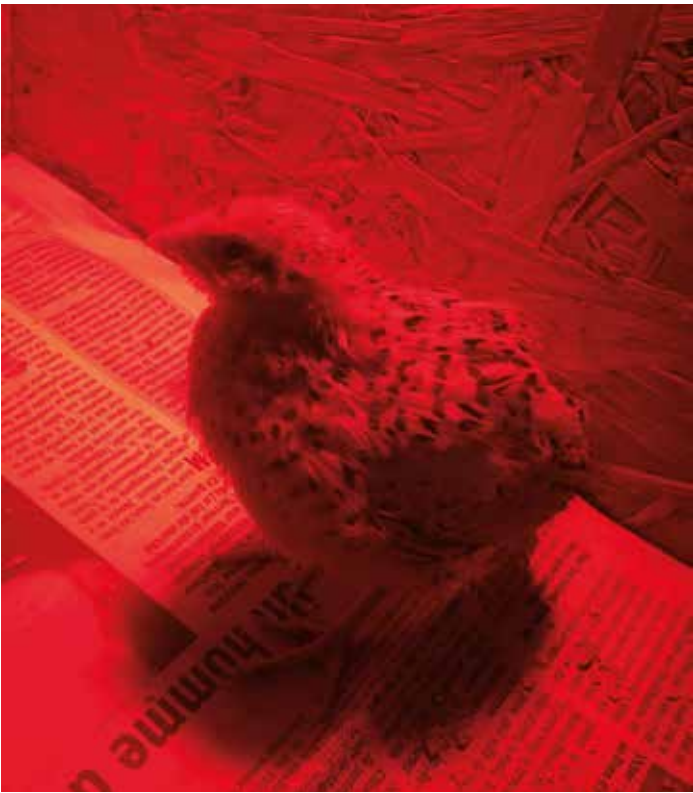
Ecole maternelle

Après 21 jours d'attente, les élèves de l'école maternelle ont d'abord entendu leurs œufs « chanter » avant d'assister à la naissance de 5 poussins Wyandotte. Deux jours plus tard, une petite caille est venue compléter leur jolie famille de gallinacés.

Tous les jours, les enfants portent, caressent, nourrissent, nettoient la cage de leurs protégés tout en les observant grandir.

Les enseignantes de l'école ont été aidées dans ce magnifique projet par M. Olivier PETER, président des aviculteurs d'Illfurth, qui fait le bonheur des enfants à chacune de ses interventions.

Laurence PREVOST | Directrice de l'école maternelle



Ecole élémentaire

Présentation objets préhistoriques

Durant trois sessions, afin de satisfaire toutes les classes de primaire, **Yves DEZAELE a partagé sa passion de la préhistoire avec les élèves et leurs enseignantes.** Les enfants se sont montrés très curieux et intéressés par tous ces objets présentés par notre « professeur » du moment, qui avec pédagogie a su expliquer cette période si lointaine.



Intervention de M. Yves DEZAELE



Remise de livret pour « enseigner » la mémoire

Jean-Marie BOCKEL, notamment ancien secrétaire d'Etat chargé de la Défense et des Anciens Combattants et qui préside actuellement l'association Solidarité Défense, a édité un **livret de 36 pages afin d'expliquer aux plus jeunes le déroulement et l'origine des cérémonies patriotiques.** Sous l'impulsion de Joseph GOESTER président de l'UNC de Zillisheim et du Sous-Groupe UNC Mulhouse et des environs, ce livret a été remis aux élèves de l'école primaire en présence du Maire Michel LAUGEL, de la 1^{ère} adjointe et correspondante Défense Nationale Christine WOLFF-BRUAT et des enseignantes que nous remercions pour leur implication dans ce travail de mémoire.

Dans la continuité le Major DIRAND, de l'Armée de L'Air est venu le 5 mai présenter et expliquer les symboles de la République (Drapeau, écharpe, insignes militaires...).

Tous ces enseignements se sont déroulés devant un public de jeunes très intéressés et qui posaient des questions très pertinentes pour la compréhension de notre histoire passée et actuelle.

Christine WOLFF-BRUAT | 1^{ère} Adjointe au Maire



Major DIRAND (à gauche) et Joseph GOESTER, président de l'UNC de ZILLISHEIM, du Sous-Groupe UNC MULHOUSE et Maire Honoraire



Photos : M. ROUVE

Elsàssputz

L'après-midi du 14 avril, veille des vacances scolaires, **les élèves de l'école primaire ont participé à l'opération Elsàssputz initiée par la CeA.**

Accompagnés de leurs enseignants et de parents d'élèves, ils ont rempli environ deux sacs poubelles par classe.

Cette initiative a permis aux enfants de prendre conscience de l'impact de la pollution sur leur environnement et de l'importance de préserver la nature.

Cette demi-journée de sensibilisation a été une réussite et a permis aux élèves de s'engager activement pour la protection de la planète.

L'équipe éducative espère que cette action aura un impact durable sur les habitudes de chacun et que les élèves continueront à agir pour une Alsace sans déchets.

Jonathan SCHNELL | Conseiller Municipal



Périscolaire

Partenariat avec le Judo club



Durant un trimestre tous les lundis soirs de 17h à 18h, un groupe d'enfants du périscolaire a pu profiter d'une **initiation au judo avec Vincent ANTOINE**, professeur diplômé du judo club de Zillisheim. Les grands comme les plus petits ont pu découvrir cette discipline de manière ludique et apprendre les bases du judo. Un grand merci à Vincent pour cette belle expérience sportive !



Soirée jeux parents-enfants au périscolaire

Le périscolaire a organisé une **première « soirée jeux parents-enfants »** le mardi 28 février qui a connu un grand succès !

Ce fut l'occasion pour les parents de jouer avec leurs enfants à leurs jeux de société favoris tout en partageant un moment convivial avec l'équipe d'animation au sein du périscolaire.

Les enfants ont même préparé un petit buffet pour leurs parents ! Un moment très riche et très sympathique.

Marion KEGLER | Directrice du périscolaire



Juillet 2023

Concours de pétanque

Dimanche 9 juillet - Espace Saint Laurent



Jeu de l'été sur Facebook

Notre jeu de l'été sur Facebook recommence !

Plusieurs photos d'endroits ou objets insolites seront dévoilées durant 5 semaines sur notre Facebook communal à compter du **lundi 10 juillet**.

A vous de vous prendre en photos devant et le premier se verra décerner un prix. Bon repérage à tous !

Fête Nationale

Jeudi 13 juillet - Place de la Mairie



Evènements à venir

Le petit Montmartre

Dimanche 16 juillet - Place de la Mairie



Octobre 2023

Sortie pour nos seniors

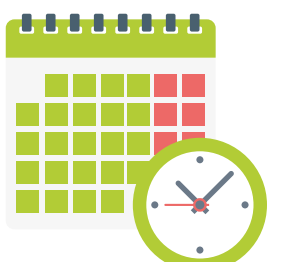
Vendredi 6 octobre 2023, la municipalité organise la visite du Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck, suivie d'un repas et de la visite d'une cave viticole.

Le transport en bus, l'entrée au musée et la dégustation seront pris en charge par la commune. Le départ se fera sur le parking de la gare à 8h30, le musée ouvrant ses portes à 9h30.

Le repas se déroulera à 12h dans un restaurant à GRANDFONTAINE situé à proximité de MOLSHEIM. Une participation de 25 € par personne sera demandée.

Afin de finaliser l'organisation, les places étant limitées, les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie jusqu'au 8 septembre 2023, en joignant un chèque de la somme du repas, libellé au Trésor Public.

Tous renseignements utiles peuvent être fournis à l'accueil de la mairie au **03 89 06 25 22**.



Souvenirs d'enfance
à Zillisheim

Racontés par Serge PFLIEGER né en 1948 à Zillisheim

« Je me rappelle des merveilleuses journées d'été passées avec mes copains d'enfance au bord de la rivière l'Ill. Nous étions âgés d'environ 8 à 15 ans, c'était dans les années 1956 à 1963.

Les baignades, lorsque nous ne savions pas encore nager, se passaient à proximité du coin que nous appelions « Roos Schwäma » (le gué des chevaux). Ce gué était situé à l'époque derrière le tas d'ordures (le drack Hüfa), où se trouve actuellement la salle polyvalente.

Puis nous avons également un endroit privilégié, toujours au bord de l'Ill qui se trouvait près du terrain de foot du séminaire. Cet endroit se nommait le « Frauia Bad » (le bain des femmes).

Un autre lieu de l'Ill où nous allions nous baigner, était au lieu-dit « Il Máttá » (les prés de l'Ill) près de la deuxième écluse de Zillisheim en direction d'Illfurth.

Mais il existait d'autres lieux de baignade, notamment dans le canal près du pont levis en direction de Hochstatt où l'Ill se sépare du canal.

Le plus beau souvenir se trouve dans le fait que nous avions un radeau (Eh oui !) sur l'Ill près du bain des femmes. C'était les copains plus grands qui nous l'avaient confectionné avec des vieilles planches en bois et des grands bidons mis sous les planches pour les soutenir, le tout ficelé avec du fil de fer et des ficelles.

On s'est tous bien amusé en naviguant sur cette petite rivière, sur à peine une trentaine de mètres, sur un radeau quand même pas trop stable, mais nous avons essayé et réussi à le diriger avec de grands bâtons. Un très beau moment ».

Christine WOLFF-BRUAT | 1^{ère} Adjointe au Maire



Marché de Pâques
25 mars



Journée de la pêche 18 mai



Bourse aux vêtements 21 mai



Opération tulipes le 11 mars 2023

927.24 € ont été récoltés
en faveur de l'IRHT de Mulhouse.



Service MDPH en ligne



Remise chèque AAFASC

**AAFASC : 4.653,56 €
de la part de la Ferme du Roetling**

Dix mois après, la récompense est venue ! Sollicitée par la Ferme du Roetling à Traubach-Le-Bas le 26 juin 2022 pour servir les repas servis à l'occasion des Portes Ouvertes dominicales, l'AAFASC (l'Association d'Aide au Financement des Appareils Soignant le Cancer) de Brunstatt-Zillisheim n'a pas ménagé sa peine. Ce dimanche-là, mais les journées précédentes non plus pour la simple et bonne raison que les bénévoles de cette association (dirigée par Aurélie BERG, rappelons-le) souhaitent que tout se passe au mieux, et ce dans l'intérêt général.

Si la météo n'a pas été, ce jour-là, des plus favorables, la manifestation s'est, toutefois, déroulée au mieux, les uns et les autres se félicitant de la belle organisation, mais aussi de la qualité du repas du jour rehaussé par un service également à la hauteur.

Tout naturellement, c'est avec grand plaisir que Maïté RICHERT (la gérante de la Ferme aux côtés de Stéphane MULLER, son compagnon) est venue assister à l'assemblée générale de l'AAFASC, tout récemment, à l'Espace Saint-Laurent à Zillisheim. Au cours de cette soirée, elle remet donc un chèque de 4.653,56 € « pour services rendus » à la présidente Aurélie BERG entourée de son comité.



Il va de soi que des applaudissements nourris et mille mercis ont accompagné cette remise de chèque avant que le verre de l'amitié ne soit levé à la santé de tous...

Pierre HUGONIN | Membre de l'AAFASC

Enquête AMAELLES

Qualité de vie des personnes de 50 ans et plus

Madame, Monsieur,

Nous relayons un questionnaire de recherche sur la qualité de vie des personnes de 50 ans et plus. L'enquête est réalisée par Marie MEYER, doctorante à l'Université de Haute-Alsace et qui effectue ses recherches avec notre partenaire Amaelles.

Son objectif est de mieux comprendre les besoins de la population afin de favoriser le bien-vieillir et la vie à domicile le plus longtemps possible. Dans le cadre de son travail, elle a développé un questionnaire auquel nous vous invitons à participer en cliquant ici : <https://e-enquete.uha.fr/index.php/473527?lang=fr>



Ce questionnaire est strictement anonyme et il n'y a ni bonne ni mauvaise réponse.

En cas de question liée au questionnaire, vous pourrez contacter Marie MEYER par mail à :
mmeyer3@apa.asso.fr

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à ce travail. Vos réponses sont précieuses et permettront de faire avancer la recherche en Sciences Humaines et Sociales.

N'hésitez pas à partager le questionnaire auprès de toutes les personnes de votre entourage, âgées de 50 ans et plus !

Marie MEYER
et le service de la Dynamique
Bénévolat d'Amaelles

Inscription au registre des personnes isolées et fragilisées

En prévision des périodes difficiles (canicule, grand froid, fortes intempéries, épidémies...), ce registre permet de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement pour permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes.

Peuvent s'inscrire sur le registre des personnes isolées et fragilisées de la commune intégré dans le Plan Communal de Sauvegarde :

- toutes personnes de plus de 65 ans résidant à domicile
- les personnes âgées de plus de 60 ans résidant à leur domicile, inaptes au travail
- les personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical...)
- les personnes en situation d'handicap ou touchant une pension d'invalidité, une pension militaire d'invalidité ou une pension de victime de guerre.

L'inscription se fait à l'aide du formulaire d'inscription disponible en mairie, soit par la personne même, soit par un tiers (médecin, voisin ou famille...).



Un banc n'est pas... un WC !

Ici, à la lisière de la forêt et de la rue du Sundgau, c'est simple. C'est comme le Port-Salut : c'est écrit dessus...

Un banc public est un banc public. Ce n'est ni une poubelle, ni une déchetterie et encore moins un WC. Mais, même pas public cette fois...

Taillé, façonné, gravé, sculpté et soigneusement mis en place par Bernard UHLEN, un solide et honorable résident du quartier, ce banc est, depuis peu, vaillamment et lâchement pris d'assaut par des dames et des hommes qui éprouvent, subitement, le besoin de se soulager. Non, non et non...

Ce banc n'a pas été installé pour servir de dépotoir. Heureusement, à Zillisheim comme dans bien des villages aux alentours, les voisins sont vigilants. **Et, à l'avenir, celle ou celui qui enfreindra les codes de bonne conduite, n'échappera bientôt plus au jugement du plus grand nombre...**

Pierre HUGONIN | Riverain de la rue du Sundgau

Challenge vélo

La mairie a relevé le défi organisé par Mulhouse Alsace Agglomération, les agents et élus ont parcourus 500 km du 2 au 28 mai 2023 pour se rendre au travail ou en réunion et ainsi évité 96 kg de CO2 et économisé 50 euros.

Le vélo, une solution pour de nombreux déplacements. 40 % des trajets effectués en voiture en agglomération font moins de 3 km. A vélo électrique, il est possible de se déplacer d'un bout à l'autre de m2A en 45 minutes seulement.



Le vélo : un atout pour la santé. 30 minutes de vélo par jour permettent :

- des bénéfices 20 fois supérieurs aux risques
- amélioration du sommeil
- meilleure oxygénation
- réduction du niveau de stress et de l'anxiété
- perte de poids

Le vélo, c'est + d'énergie et + de bonheur !

Le vélo : une solution de transition du territoire. Le développement de la pratique du vélo pour les trajets domicile-travail fait partie de l'un des objectifs opérationnels du Plan Climat m2A.

Marie KRAUTH
Conseillère Municipale Déléguée



Un fleurissement raisonné...

L'évolution du climat, avec des périodes significatives de sécheresse, voire de restriction d'eau, a amené la commune à s'adapter en revoyant sa politique de fleurissement public.

Alexandre RIMELIN, responsable de l'atelier communal, nous précise les nouvelles orientations :

- les jardinières hors géraniums, gourmandes en eau, disséminées dans le village sont abandonnées. Les géraniums ornant la mairie sont conservés.
- les massifs floraux du terre-plein central faubourg de Mulhouse sont remplacés par de l'herbe qui sert de cadre aux décors saisonniers réalisés par les employés communaux.
- les autres massifs sont réduits en volume, le paillage est généralisé et les fleurs sont, année après année, remplacées par des plantes vivaces (exemple : lavandes).

Alexandre tient à préciser que l'arrosage se fait exclusivement avec l'eau pompée dans la plaine alluviale de l'Ille et qu'un projet de récupération des eaux de pluie sur les bâtiments publics est en cours d'étude.

Michel LAUGEL | Maire



Fleurissement du rond-point rue du Séminaire en 2023



Le fleurissement du mur de l'église en 2012



Le fleurissement de la commune en 2019

Anniversaires

Les 90 ans de Marie-Louise RITZ

Marie-Louise RITZ est née le 26 mars 1933 à Mulhouse.

Marie-Louise RITZ a exercé la profession de couturière auprès de l'entreprise Alsatex jusqu'à son mariage en 1954. Puis elle a élevé son fils né en 1955.



En 1966 Marie-Louise RITZ et son mari sont venus s'installer à Zillisheim. Marie-Louise RITZ a de nombreuses activités : la broderie, le tricot, le crochet, la pâtisserie, elle fait d'ailleurs d'excellents kouglofs. Elle aime s'occuper de son jardin, tant de ses fleurs que du potager qu'elle a entretenu pendant de nombreuses années.

Une autre passion l'anime, ce sont les jeux de cartes (belote). Si des personnes sont intéressées pour des parties, vous pouvez vous faire connaître en mairie et nous vous mettrons en relation.

Christine WOLFF-BRUAT
1^{ère} Adjointe au Maire

Les 80 ans de Albert VETTER

Albert VETTER vient de fêter ses 80 ans. En février 1943, toute sa famille est déportée dans un camp d'internement spécial pour les Alsaciens et Mosellans réfractaires, car son oncle a refusé l'incorporation de force.

Sa mère alors enceinte, donnera naissance à Albert le 13 mai 1943 à Ehingen dans le Bade-Württemberg (région de Ulm).

Le petit Albert a souffert du manque de soins et de malnutrition et c'est avec une santé fragile qu'il a pu rejoindre avec toute sa famille leur maison du Sundgau début mai 1945.

Après un apprentissage de compagnon ramoneur en 1957, il suit des cours pour devenir maître ramoneur, ce qui lui permet de prendre la succession en 1978 d'une entreprise de ramonage existante qu'il dirigera jusqu'à sa retraite en 1998.

Il épouse en 1976 Raymonde ADAM de HOCHSTATT. De cette union naîtra une fille, Sophie et a présent Albert et Raymonde sont également les heureux grands-parents de Julia et Elise.

Très affecté par l'histoire de sa famille et les circonstances de sa naissance, Albert VETTER adhère à la Fédération nationale des déportés, Internés, résistants et patriotes en 1985 dont il deviendra par la suite le Président départemental.

Avec ses amis anciens déportés, ils témoignent dans les collèges et les lycées pour lutter contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et tous les falsificateurs de l'histoire.

La reconnaissance de son engagement lui a valu d'être décoré des insignes de chevalier dans l'Ordre National du Mérite en 2014.

A présent, Albert VETTER s'occupe de son jardin, pratique la pêche et garde un œil attentif sur notre société en lisant quotidiennement la presse.

Les membres du comité départemental de l'Ordre National du Mérite, Joseph GOESTER et Patrick BAUDOIN sont venus le remercier pour son engagement et lui souhaiter un très bel anniversaire.

Nicolas SEGURA, Conseiller Municipal a également rendu visite à M. VETTER pour lui remettre un présent au nom de la commune.

Joseph GOESTER | Président du sous-groupe de l'UNC Mulhouse et Président de l'UNC de Zillisheim, Maire honoraire



Les 90 ans de Marthe VON LOHMANN

Marthe VON LOHMANN est née BRAND le 19 mai 1933. Tout en étant discrète, Marthe



VON LOHMANN est une personne très attachante. Elle a exercé de nombreux métiers, couturière à Mulhouse, a travaillé deux ans au Séminaire. De nombreux habitants doivent se souvenir d'elle car elle a encadré durant plusieurs années

les élèves de l'école maternelle, qui autrefois se situait dans les locaux de l'actuelle caserne des pompiers.

Christine WOLFF-BRUAT | 1^{ère} Adjointe au Maire

Les 90 ans d'André CLIN

André CLIN est né le 1^{er} juin 1933. André CLIN a vécu une grande partie de sa vie à Dakar où il a travaillé dans le textile et où sa fille âgée de 63 ans est née. André CLIN est venu s'installer à Zillisheim en 1993 avec son épouse et durant de nombreuses années, le couple est retourné régulièrement en Afrique.

André CLIN aime tous les plaisirs de la mer depuis qu'il a fait son service militaire dans la marine (sur un dragueur de mines), en-



tretient son magnifique jardin et aime partager des moments avec sa famille et ses petits-enfants qu'il chérit.

Sincères félicitations à notre nonagénaire

Christine WOLFF-BRUAT
1^{ère} Adjointe au Maire

Carnet du 1^{er} mars au 31 mai 2023



Naissances

Arya VOEUNG le 24 avril 2023

Julia Véronique Nicole MARTINEAU le 26 avril 2023

Raphaël FABBRI le 1^{er} mai 2023

Mariages

Joël André ISSNER et Virginie VAXELAIRE
le 6 avril 2023

Philippe Roland BOLLECKER et Valérie Claudette Alexandrine PASTOR
le 12 mai 2023

Décès

Calogero MAZZARISI le 20 mars 2023

Lucien Joseph Antoine KECK le 30 mars 2023

Bernadette GAULT le 7 avril 2023

Hubert Joseph WOLFF le 9 avril 2023

Monique Marie Gertrude ZIMMERLIN veuve BROM le 14 avril 2023

Hubert Charles Roger SIGRIST le 11 mai 2023

Nathalie SCHMITT le 16 mai 2023

Suzanne MAURER veuve FURSTOSS le 22 mai 2023



Horaires d'été des services communaux

Secrétariat de la Mairie

Du 10 juillet au 25 août inclus,
le secrétariat de la mairie sera ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 13h en continu.

Bennes des ateliers communaux

Du 10 juillet au 26 août inclus,
les bennes des ateliers communaux, situées
rue du Repos, seront accessibles aux habitants
le mercredi matin de 9h à 12h.
L'horaire du samedi après-midi de 14h à 17h
reste inchangé. Pour rappel, ces bennes,
réservées aux habitants, sont destinées au dépôt
de déchets verts, végétaux et encombrants